

Avis voté en plénière du 11 février 2015

# Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Tout d'abord, la CFE-CGC souhaite remercier le rapporteur pour cet excellent travail et pour la prise en compte globale d'un sujet aussi sensible à la fois éloigné géographiquement des préoccupations des métropolitains et tellement proche car la problématique des jeunes ultramarins se rapproche sur certains points, et non des moindres, de celle des jeunes habitant dans l'hexagone.

Il apparaît clairement que la mauvaise maîtrise de la langue française et l'illettrisme sont le premier handicap à l'insertion des jeunes ultramarins. L'organisation des études peu spécifiques aux problématiques locales participe également aux difficultés rencontrées par les jeunes ultramarins. A l'issue de ces études, ces jeunes se retrouvent dans des emplois précaires voire sont exclus du marché du travail

C'est pourquoi la CFE-CGC se retrouve dans l'ensemble des préconisations de l'avis.

Elle veut insister sur certaines d'entre elles qui lui paraissent relever de l'urgence pour remplir ce défi :

Il faut tout d'abord mettre en place un plan structuré pour améliorer de façon significative l'éducation de la maternelle à l'université avec la scolarisation obligatoire dès 2 ans à l'aube de la vie et la favorisation de filières d'excellence au lycée et après le bac.

Il faut également favoriser toutes les formes de formations professionnelles continues tout au long de la vie mais principalement en début d'activité : l'apprentissage, la formation en alternance. Il faut également favoriser l'entrepreneuriat notamment dans des secteurs porteurs dans ces territoires.

La CFE-CGC espère que cet avis trouvera un écho auprès des pouvoirs publics, pour le plus grand bien des jeunes concernés

C'est pourquoi la CGE-CGC a voté cet avis.